

Programme de Restauration du ru d'Allan

Compte-rendu de la réunion de chantier - Tranche 5 - 20 Février 2018

| | |
|-----------------|-------------------------|
| • Lieu : | Ferme de Louvry à 09h30 |
|-----------------|-------------------------|

| | | |
|---|--|-----------------------|
| • Maître d'ouvrage : | • Maître d'œuvre : | • Entreprise : |
| Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon | Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat) | Forêts et Paysages |

| • Nom, Prénom : | • Organisme : | Présent | Absent | Excusé |
|------------------------|---------------------------------------|---------|--------|--------|
| LEVEQUE Yves | Président du syndicat | | | ✓ |
| FELZINGER Guillaume | Union des syndicats d'aménagement | ✓ | | |
| LAURENT Sébastien | Entreprise Forêts et Paysages | | | ✓ |
| HANACRT Jeremy | | ✓ | | |
| WADDINGTON Thierry | Riverains | ✓ | | |
| PERRET Simon | | ✓ | | |
| KRAMP Jean-Claude | Syndicat de l'Ourcq amont | ✓ | | |
| MONGROLLE Alexis | | ✓ | | |
| ALAVOINE Jean-François | Agence Française pour la Biodiversité | | | ✓ |
| LABOUREL Sabine | Agence de l'Eau Seine Normandie | | | ✓ |
| ROBERT Jason | Entente Marne | | | ✓ |

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de restauration du ru d'Allan se poursuivent. L'entreprise se situe aujourd'hui à environ 1,5 km en aval de la Ferme de Louvry (tronçon ALN).

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

Gestion du ru d'Allan

- Sur ce tronçon de travaux, les travaux réalisés sont typiquement forestiers. Ils consistent à créer une piste en rive droite pour le déplacement de l'engin et à gérer la végétation rivulaire.
- La végétation de bord de cours d'eau est sélectionnée dans le respect du cahier des charges. Les arbres et arbustes penchant ou dépérissant sont prioritairement abattus dans le but de limiter leurs chutes et la formation d'embâcles dans le cours d'eau.
- La végétation étant globalement similaire sur tout le tronçon ALN (même taille et même âge), les travaux de restauration ont pour but de diversifier les strates végétales en recréant des trouées le long du cours d'eau. Cette technique permet ainsi une repousse des jeunes sujets.
- La création d'éclaircie permet également un apport plus conséquent de lumière sur les berges, ce qui favorise le développement des herbacées et de la banque de graines présente dans le sol (régénération naturelle).
- Le retrait des embâcles a permis de restaurer les écoulements et de décolmater le fond du lit. Les sédiments, en mouvement, se déposent donc dans les zones calmes (intérieur des méandres) et permettent de resserrer le lit et de diversifier la dynamique du ru.



Formation de banquettes naturelles



Sélection végétative de la ripisylve



Piste créée le long du cours d'eau (remise en état à venir)

Gestion des arbres le long de la RD83

- Comme évoqué dans le dernier compte-rendu, des arbres penchants ou atteints par la Chalarose (champignon parasite du Frêne entraînant le dépérissement des sujets), sont présents en amont et en aval de la Ferme du Moulin Neuf (commune de Dammard et Chezy-en-Orxois).
- Une gestion de ces arbres est prévue à partir du lundi 05 Mars.
- Pour des raisons de sécurité, un arrêté de circulation a été pris pour fermer le tronçon de route concerné. Une déviation, via le hameau de Montemafroy, sera donc mise en place durant toute la durée des travaux soit 1 semaine.
- Les arbres concernés par ces travaux ont fait l'objet, ce jour, d'un marquage en présence du représentant du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'entreprise.
- Le bois coupé, supérieur à 8 cm de \varnothing , sera déposé dans la pâture de l'autre côté de la RD83. Les ramilles et branchages seront, quant à eux, incinérés sur les bandes enherbées présentes en amont et aval de la zone de travaux.
- Le dépôt de bois dans la pâture a fait l'objet au préalable d'un accord écrit avec le locataire de la parcelle. Les zones de feu seront enterrées, remises en état et réensemencées en fin de chantier.
- Le nettoyage de la route sera réalisé au fur et à mesure de l'avancement de l'entreprise pour conserver l'accès au moulin par ces occupants.

Gestion des embâcles le long des étangs

- Dans la continuité des travaux d'abattage réalisés de long de la RD83, un retrait des embâcles sera réalisé le long des étangs de Saint-Quentin-sur-Allan.
- L'accès de l'engin s'effectuera par l'étang de M.PERRET. Une clé a été laissée à disposition du maître d'ouvrage pour ouvrir le portail.
- Les zones de dépôt de bois et les zones de feu ont été identifiées lors de la précédente réunion de chantier. Une remise en place du grillage et des terrains sera effectuée en fin de chantier.

● REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le maître d'œuvre rappelle que l'entretien du lit comprends également le ramassage et le retrait des déchets présent dans le lit et sur les berges.
- Conformément au CCTP, les déchets doivent être évacués en décharge agréée et non laissés en tas en haut de berge.
- Enfin, le maître d'œuvre insiste sur le **port obligatoire des EPI** par les ouvriers pendant la durée des travaux. Le référent de l'entreprise a été informé par le maître d'œuvre d'un certain manquement de la part des ouvriers. Ce dernier s'engage à rappeler la nécessité du port de ces équipements à ces agents notamment lors de l'utilisation d'engin thermique du type tronçonneuse. En cas de récurrence, le maître d'œuvre se réserve le droit d'appliquer des sanctions conformément au CCAP et au CCTP.
- Aucune autre remarque n'a été faite sur le déroulement des opérations. Les travaux respectent les conditions du cahier des charges tant dans les opérations de restauration que dans la remise en état des terrains.
- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier, tous les 15 jours, ouvertes à tous.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. LAURENT Sébastien – entreprise Forêts et Paysages07.76.01.80.28
M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats03.23.20.36.74
Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont06.32.63.61.59

- **FINANCEMENT :**

- La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Entente Marne.



- **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- La prochaine réunion de réunion est programmée :

Le Mardi 06 Mars 2018, à 09h30
Au carrefour de la RD11 et RD83
Entre les communes de Dammard et
Saint-Quentin-sur-Allan

Le service technique,

